

MASTÈRE Diplôme d'école Formation en 2 ans BAC + 5 ANS



Conditions d'accès :

Étudiants ou personnes disposant d'un niveau d'étude Bac+3 avec possibilité de VAE. Il est impératif que les candidats aient déjà une expérience ou formation dans le domaine du projet dans le domaine de l'espace, des aptitudes en arts plastiques ainsi qu'une bonne connaissance de l'histoire de l'art. Par exemple : étudiant en licence 3 architecture ou paysage, licence 2 même parcours sur VAE, bachelor ou DnMad Espace...

La sélection se fera sur présélection avec **parcours scolaire et lettre de motivation**, suivie d'une **épreuve créative** sur table en temps limité, puis d'un **entretien de motivation avec oral de présentation d'un book personnel**.

Le mastère studio design - Espace retiendra **16 candidats maximum** afin de garantir une qualité privilégiant l'échange et le suivi des étudiants.

Les dossiers sont à remettre au plus tard le **01 avril 2019**. L'épreuve en temps limité et les oraux se déroulent le **12 avril 2019**.

Formation Hors contrat d'association avec l'État

5 256 euros/an*

*Tarif non contractuel

Statut d'étudiant

Inscription Hors Parcoursup

Objectifs :

Former des designer d'espaces opérationnels. En compléments et à la suite d'études dans le domaine de l'espace telles que, Bachelor, DNMADE, Écoles d'architecture, de paysage ou de design... le Mastère « studio design » propose une formation afin de rendre opérationnels les futurs acteurs du design d'espace.

Les enseignements dispensés seront théoriques mais aussi pratiques, ce qui est une spécificité. L'objectif est d'allier une parfaite capacité à concevoir, à projeter mais aussi à connaître la réalité du chantier du « faire ». Cet « alliage » est comparable à l'objectif recherché dans les CNAM.

Programme :

Un enseignement théorique artistique est dispensé comme le fil rouge de la formation au cours des 4 semestres :

Expression plastique fondamentale, sémiologie, histoire de l'art, représentation numérique...

L'enseignement général est articulé autour du concept central de la formation : faire projet. Il est dispensé sous la forme d'un contingent d'heures réparties dès le début du projet.

« Faire ses gammes »

Le semestre 1 est consacré à une mise à niveau dans les domaines techniques : représentation conventionnelle, techniques du bâtiment, droit de la construction et urbanisme... Il est l'occasion de rappels dans les enseignements généraux.

« le studio "Do IT Yourself" »

Le semestre 2 voit le début du Mastère à proprement parler. Afin de parvenir à un enseignement à la fois théorique et pratique et à faire vivre une transversalité, un projet long est mis en place sur les 3 semestres. Il s'agit de concevoir et de réaliser un projet d'intérêt public à but non lucratif ou d'un particulier acceptant les contraintes liées à la formation.

A la manière de ce que fait « Rural Studio » aux USA à l'université d'Auburn (<http://www.ruralstudio.org/>) depuis 1993, les étudiants sont de véritables acteurs de leur formation : ils réalisent un projet qui est aussi leur projet de formation.

Validations :

Chaque semestre donne lieu à la rédaction d'un mémoire individuel sur un thème choisi par l'étudiant avec accord du collège enseignant dans le cadre de la formation. Il soumis à validation. La synthèse des 3 mémoires donne lieu à un mémoire récapitulatif sanctionnant la formation.

L'emploi et les perspectives professionnelles

L'étudiant diplômé avec un niveau BAC +5 pourra prétendre **gérer un projet créatif de la conception à la réalisation**. Il sera également **capable d'organiser le montage d'un projet** avec la gestion, la planification de l'ensemble des sous-traitants et partenaires liés au projet. Il pourra facilement s'intégrer dans **une agence ou une structure dans le domaine du design d'espace, de l'architecture, de la décoration d'intérieure**. De même, il sera capable de monter sa propre structure pour évoluer en tant qu'indépendant ou trouver un poste de direction artistique junior.